

J'espère, honorables sénateurs, que j'ai répondu en partie aux questions posées. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier mon éminent collègue de ses questions et j'espère que mes réponses lui seront d'une certaine utilité.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, les réponses de mon honorable collègue seront fort utiles et je tiens à le remercier vivement.

Son Honneur le Président suppléant: Étant donné qu'aucun autre sénateur ne souhaite participer au débat, cette interpellation est considérée comme débattue.

VOEUX DE NOËL

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, nous sommes bientôt prêts pour la sanction royale. Le suppléant du gouverneur général est sur place, de même que le ministre, et je suggère que nous nous ajournions à loisir en attendant leur arrivée en ces lieux.

Avant de céder mon siège, honorables sénateurs, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous mes collègues, des deux côtés de la chambre, d'heureuses fêtes et un bon congé. Je tiens, en particulier, à les remercier de leur collaboration de ces derniers jours, surtout en ce qui concerne notre programme législatif.

Je remercie également le personnel du Sénat qui, au cours de l'année qui se termine, s'est montré comme toujours coopératif et serviable. Je remercie notamment les pages. Je me disais justement aujourd'hui que s'il y a de temps à autre de nouveaux visages, leur bonne humeur, leur courtoisie et leur collaboration demeurent toujours constantes. Je leur souhaite, comme à tout le personnel, de joyeuses fêtes.

Je propose que le Sénat s'ajourne maintenant en attendant l'arrivée du suppléant de Son Excellence.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

● (1630)

La séance reprend à 16 h 45.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

SANCTION ROYALE

L'honorable Antonio Lamer, juge puîné de la Cour suprême du Canada, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son vice-président. Il plaît à l'honorable suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale aux projets de lois suivants:

Loi modifiant la Loi sur la Monnaie royale canadienne et la Loi sur la monnaie (*Projet de loi C-46, chapitre 43, 1987*)

Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage (*Projet de loi C-90, chapitre 44, 1987*)

Loi modifiant la Loi sur les pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, abrogeant la Loi

d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre et modifiant une autre loi en conséquence (*Projet de loi C-100, chapitre 45, 1987*)

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la législation connexe ainsi que le Régime de pensions du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage (*Projet de loi C-64, chapitre 46, 1987*)

Loi modifiant la Loi sur les juges (*Projet de loi C-88, chapitre 47, 1987*)

Loi visant à donner effet aux Lois révisées du Canada (1985) (*Projet de loi C-94, chapitre 48, 1987*)

Loi concernant l'imposition de droits de douane ou d'autres droits, la mise en œuvre de la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, l'exonération de divers droits de douane ou autres, comportant des mesures connexes et modifiant ou abrogeant certaines lois en conséquence (*Projet de loi C-87, chapitre 49, 1987*)

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (*Projet de loi C-101, chapitre 50, 1987*)

Loi modifiant le Code canadien du travail (*Projet de loi C-97, chapitre 51, 1987*)

Loi modifiant la Loi concernant l'Hudson Bay Mining and Smelting Co., Limited (*Projet de loi C-98, chapitre 52, 1987*)

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (période de résidence) (*Projet de loi C-254, chapitre 53, 1987*)

Loi autorisant la continuation de Les Coopérants, Société Mutuelle d'Assurance-vie sous forme de corporation régie par les lois de la province de Québec (*Projet de loi S-14*)

L'honorable Marcel Danis, vice-président de la Chambre des communes, s'adresse ensuite à l'honorable suppléant du Gouverneur général en ces termes:

Qu'il plaise à Votre Honneur,

La Chambre des communes du Canada a voté certains subsides requis pour permettre au gouvernement de pourvoir aux dépenses du service public.

Au nom de la Chambre des communes, je présente à Votre Honneur le projet de loi suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1988 (*Projet de loi C-95, chapitre 54, 1987*).

Il plaît au suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale audit projet de loi.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît au suppléant du Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

(Le Sénat s'ajourne au mardi 26 janvier 1988, à 14 heures.)